

VALIDATION DES TITRES DANS LES BUS

Les nouveaux valideurs sont désormais actifs sur l'ensemble du réseau

VOUS POURREZ DÉSORMAIS VALIDER PLUS RAPIDEMENT VOTRE CARTE OPUS OU OCCASIONNELLE À L'AVANT OU À L'ARRIÈRE DES BUS.

Ces nouveaux appareils valideront plus rapidement vos titres et vous permettront d'embarquer plus efficacement à bord des bus, réduisant votre temps d'attente lors des périodes de fort achalandage.

De plus, maintenant que les nouveaux valideurs ont tous été installés dans nos bus et qu'ils sont opérationnels, vous devrez valider obligatoirement votre titre de transport lors de l'embarquement par l'arrière.



Les nouveaux valideurs sont faciles à utiliser : il suffit de passer votre titre sur le lecteur magnétique pour le valider rapidement.

QUAND EST-IL POSSIBLE ?

L'EMBARQUEMENT PAR L'ARRIÈRE

L'embarquement par l'arrière est possible quand les critères suivants sont réunis : à bord des bus articulés; aux arrêts des stations de métro; pour les détenteurs d'une carte OPUS ou L'occasionnelle (validation obligatoire); de 5h à 19h.

ARRIVÉE DES 300 NOUVEAUX BUS

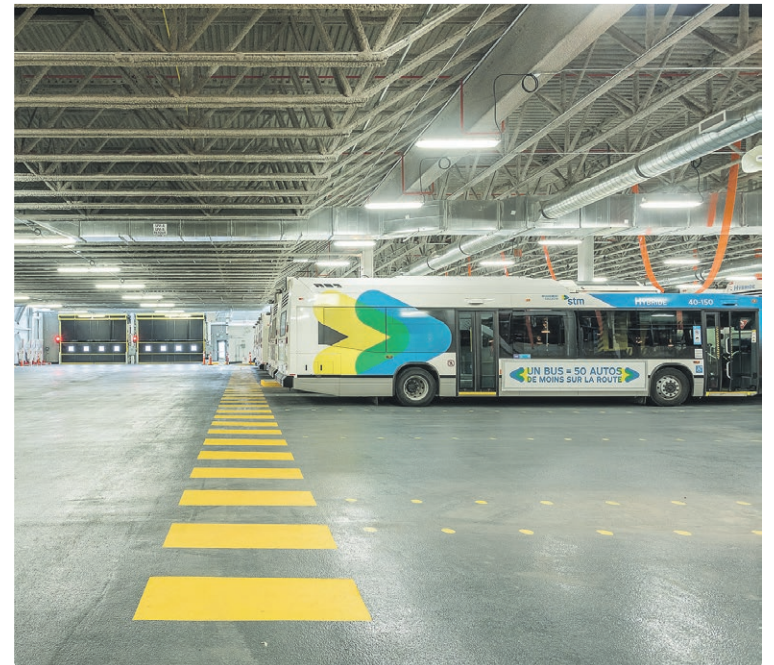
Agrandissement de trois centres de transport

LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE TROIS CENTRES DE TRANSPORT DÉBUTÉS EN 2019 SONT MAINTENANT TERMINÉS, CE QUI NOUS PERMET DÉSORMAIS DE STATIONNER ET D'ENTREtenir 160 NOUVEAUX BUS DANS LES CENTRES ANJOU, LEGENDRE ET SAINT-LAURENT.

Ce projet était nécessaire pour accueillir une partie des 300 nouveaux bus hybrides attendus. En effet, c'est pour pouvoir stationner et faire l'entretien de tous ces bus que nous devons agrandir ces espaces.

Avec ces trois agrandissements, nous faisons un pas de plus vers l'électrification du réseau. En effet, les travaux ont permis de prévoir les espaces pour les futurs équipements nécessaires pour l'entretien et la recharge des bus électriques. Nous pensons donc dès aujourd'hui aux besoins de demain.

Et les autres bus? D'autres stratégies sont mises de l'avant pour les accueillir. Pensons à la construction du nouveau centre de transport Bellechasse, qui sera mis en service en 2023 et à la réalisation



Nouvel espace de stationnement des bus au centre de transport Saint-Laurent.

des études pour la construction d'un centre de transport dans l'Est de Montréal.

En quoi consistent ces agrandissements?

En plus des stationnements pour bus, les agrandissements incluent :

- de nouvelles baies d'entretien comportant des ponts rou-

lants et des passerelles pour accéder au toit des véhicules;

- des espaces administratifs et personnels pour les employés;
- des locaux pour les équipements électriques et mécaniques;
- un toit végétalisé.



Offres Tellement divertissantes!

Présentez un titre de transport valide ou une carte OPUS dans une des attractions de nos partenaires.

Détails à stm.info